



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 04 juillet 2019

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

Le Directeur

Affaire suivie par  
frederic.pollet@moselle.gouv.fr  
03 87 34 83 50

à

Fédération de la Moselle pour la pêche et la  
protection du milieu aquatique

**Objet :** Dossier de déclaration concernant la restauration d'une annexe hydraulique « En Reute » à Hauconcourt  
Accord immédiat

**Ref** Dossiers instruits\_en cours\Travaux sur cours d'eau\HAUCONCOURT\2017 10 Hauconcourt annexe hydraulique  
FDPPrMA\En reute

**P.J :** 1 dossier  
Récépissé de déclaration

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Restauration d'une annexe hydraulique « En reute » à Hauconcourt**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 02/07/2019
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2019-00364
- Dossier réalisé par : Fédération de la Moselle de pêche et de protection du milieu aquatique

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint « **le récépissé clôturant son instruction administrative** ».

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.** Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de Hauconcourt où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALERIE ANTOINE-POTIER